

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Jeudi 8 Avril 2021

*Effectif du conseil communautaire : 111 membres*

*Membres en exercice : 111*

*Quorum : 37*

*Membres présents : 86*

*Pouvoirs : 11*

*Membres votants : 97*

*Date de la convocation : 02/04/2021*

*L'an deux mille vingt et un et le jeudi huit avril à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au PIAF de Bernay sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.*

***Etaient présents :*** Monsieur ANTHIERENS André, Monsieur AUGER Michel, Madame BACHELOT Marie-Line, Monsieur BAISSÉ Christian, Madame BARTHOW Anne, Madame BEAUMONT Caroline, Madame BECHET Sabrina, Monsieur BEURIOT Valéry, Monsieur BONNEVILLE Jean-Noël, Madame BRANLOT Valérie, Monsieur DE BROGLIE Charles-Edouard, Madame CAMUS Danielle, Monsieur CAVELIER Sébastien, Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur CHOLEZ Manuel, Monsieur COUTEL Philippe, Madame DAEL Camille, Monsieur DANIEL Jean-Claude, Monsieur DANNEELS Philippe, Monsieur DAVID Jean-Luc, Madame DELACROIX-MALVASIO Delphine, Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur DELANOUE Patrick, Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, Madame GUYOMARD Valérie, Monsieur DESHAYES Edmond, Monsieur DESLANDE Christian, Madame DESPRES Sylvie, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame FREBERT Martine, Madame DRAPPIER Michèle, Madame DUTEIL Myriam, Monsieur DUTHILLEUL Jean, Madame FERAUD Sara, Monsieur FINET Pascal, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur DEFIEBER Marc, Madame GOETHEYN Martine, Madame GOULLEY Martine, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur GROULT Jean-Louis, Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Madame HEUDE Claudine, Madame HEURTAUX Jocelyne, Monsieur HUGUES Harold, Madame JOIN-LAMBERT Marie-Christine, Monsieur LAIGNEL Pascal, Monsieur LAVRIL Didier, Monsieur LE BAILLIF Jacques, Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Monsieur LECAVELIER DESETANGS Rémy, Madame LECLERC Marie-Françoise, Madame LECLERCQ Lucette, Madame LEDUC Françoise, Monsieur LEMERCIER Gérard, Monsieur LERAT Sébastien, Madame LEROUVILLOIS Janine, Monsieur LHOMME Patrick, Monsieur LUCAS Yannick, Madame MABIRE Dominique, Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur MALCAVA Didier, Monsieur MEZIERE Georges, Madame NADAUD Nadia, Monsieur PEREIRA Mickaël, Madame PERRET Nathalie, Monsieur PIQUENOT Olivier, Monsieur PLENECASSAGNE Jean, Madame PREYRE Françoise, Madame RODRIGUE Colette, Monsieur ROEHM Sébastien, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur RUEL Yves, Monsieur SCHLUMBERGER Ulrich, Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur SEJOURNE Pascal, Monsieur SPOHR Claude, Monsieur THOUIN Michel, Madame TURMEL Françoise, Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur VAN DEN DRIESSECHE André, Monsieur VIEREN Jacques, Monsieur VILA Jean-Louis, Monsieur VOISIN Jean-Baptiste, Monsieur WATEAU Philippe, Monsieur WIENER Guillaume.

***Etaient absents/excusés :*** Monsieur AGASSE Francis, Monsieur BONNEVILLE Roger, Madame CANU Françoise, Monsieur CIVEL Dominique, Monsieur GIFFARD Franck, Monsieur Daniel, Monsieur JEHANNE Eric, Monsieur JUIN Jean-Bernard, Madame MACHADO Céline, Madame PANNIER Brigitte, Monsieur PETIT Donatien, Madame ROCFORT Françoise, Monsieur SEYS Nicolas, Monsieur SZALKOWSKI Denis.

***Pouvoirs :*** Monsieur AUBRY Bernard pouvoir à Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur COURTOUX Thomas pouvoir à Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur CROMBEZ Guillaume pouvoir à Monsieur AUGER Michel, Monsieur GOSSE Jean-Marie pouvoir à Monsieur LHOMME Patrick, Madame GUEDON Sonia pouvoir à Monsieur ROEHM Sébastien, Monsieur LECOQ Didier pouvoir à Danielle CAMUS, Monsieur LELOUP Gérard

*pouvoir à Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur MATHIERE Philippe pouvoir à Madame BACHELOT Marie-Line, Monsieur PREVOST Jean-Jacques pouvoir à Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur PRIVE Bruno pouvoir à Monsieur MEZIERE Georges, Madame VARAISE Josiane pouvoir à Monsieur DELAMARE Frédéric.*

**Délibération n° 50/2021 : Avenant de prolongation de trois (3) mois de la tranche ferme du lot n°01 au marché de collecte de déchets ménagers**

Il est rappelé qu'un marché de collecte de déchets ménagers a été attribué le 27 juin 2016 pour la partie en porte à porte, à la société COVED sise 1, rue Antoine Lavoisier à Guyancourt (78280) pour les secteurs de Bernay, Beaumont le Roger et Mesnil en Ouche.

Le marché a été conclu pour une période comprise entre le 1er octobre 2016 et le 30 septembre 2021 soit pour une durée de cinq (5) ans.

Il est renouvelable deux (2) fois à chaque fois pour une période d'un (1) an par reconduction tacite conformément à l'article 16 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 en vigueur au moment de la passation du marché, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder sept (7) ans.

En vue de lisser les termes des différents marchés de collecte et notamment celui souscrit par l'ancienne Intercom du Pays Brionnais dont le terme est prévu au 31 décembre 2021, il est nécessaire de prolonger la tranche ferme du marché passé avec la société COVED pour une durée de trois (3) mois et ainsi porter le terme au 31 décembre 2021.

A l'issue de la forclusion des effets de l'ensemble des marchés de collecte passés par les anciennes communautés de communes fusionnées, un nouveau marché de collecte sur l'ensemble du territoire produira ses effets à compter du 01 janvier 2022.

En outre, il est mis en exergue que l'impact financier de cette prolongation de trois mois s'élève à la somme de 273 307.03 euros TTC et porte le montant du marché au montant global de 10 498 952.60 euros TTC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1414-4 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2194-2 et suivants et L.3135-2 ;

Vu la délibération n°AG2017-03 du 13 janvier 2017 ;

Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 février 2021 ;

Sur proposition du bureau communautaire du 1er avril 2021 ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ **AUTORISE** les modifications apportées au lot n°01 collecte de déchets ménagers en porte à porte souscrit avec la société COVED sise 1, rue Antoine Lavoisier à Guyancourt (78280) dans les termes suivants :  
Prolongation de la tranche ferme du marché pour une période de trois (3 mois) du 30 septembre 2021 au 31 décembre 2021
- ✓ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision ;
- ✓ **DIT** que les dépenses relatives au présent avenant seront supportées sur le Budget principal et imputées au Chapitre 011 et à l'article 611 (contrats de prestations de services)

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
86	11	97	0	97	0	97

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme au registre des  
délibérations.



Le Président,  
Nicolas GRAVELLE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20210408-50\_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2021  
Affichage : 16/04/2021